



Achat d'une maison pas 100% au vendeur

Par **lidier**, le **23/06/2015** à **12:45**

Bonjour ,
je voudrais me renseigner sur une vente immobilière .
la maison que je voudrais achetée n'est pas a 100% au vendeur une parcelle du terrain est a la belle mere .
le vendeur me dit que meme sans le consentement ou le paiement de cette parcelle il peut vendre le bien .
je voudrais savoir si cest vraiment possible ?
et quel condition sa sur mon achat?

Par **domat**, le **23/06/2015** à **13:48**

bjr,
bien sur que non.
seul le propriétaire peut vendre son bien.
donc la propriétaire de la parcelle doit participer à la vente sauf bien sur si votre vendeur a un procuration de la belle-mère.
un notaire refusera de passer un acte de vente sans l'accord de tous les propriétaires.
cdt

Par **Visiteur**, le **23/06/2015** à **14:28**

Bonjour,
je ne comprends pas le lien entre la maison et cette histoire de parcelles ? La maison est à cheval sur plusieurs parcelles ?